

### Accès à la formation / Prérequis :

- Satisfaire à une évaluation écrite (connaissances générales, aptitudes au métier et au management) et entretien individuel.
- Titulaire du SSIAP1, CAP ADS, Brevet Prof. ATPS, Bac professionnel « Sécurité Prévention », titulaire mention complémentaire « Sécurité civile et d'entreprise ».

Et avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie durant 1607 heures au cours des 24 derniers mois.

- Titulaire d'une certification PSC1, SST ou PSE1 en cours de validité à l'entrée en formation.
- Certificat médical spécifique SSIAP (moins de 3 mois).

### Délai d'accès :

Un mois avant le début de la formation

**Dates :** Nous consulter

### Durée de la formation :

80 heures (Examen inclus)  
(2 semaines + 1 jour consécutifs à temps plein)

### Horaires :

Du lundi au vendredi  
9h00-12h30 / 13h30-17h00

### 📌 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens avec les agents de sécurité qu'il encadre.

### 📄 CONTENU DE LA FORMATION

#### Préparation à la qualification SSIAP.2

##### 1/ Rôles et missions du chef d'équipe – 38h

Gestion de l'équipe de sécurité  
Management de l'équipe de sécurité  
Organiser une séance de formation  
Gestion des conflits  
Évaluation de l'équipe  
Information de la hiérarchie  
Application des consignes de sécurité  
Gérer les incidents techniques  
Délivrance du permis de feu

##### 2/ Manipulation du système de sécurité incendie – 11h

Système de détection incendie  
Le système de mise en sécurité incendie  
Installations fixes d'extinction automatique

##### 3/ Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie – 7h

Réglementation code du travail  
Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

##### 4/ Chef du poste central de sécurité en situation de crise – 17h

Gestion du poste central de sécurité  
Conseils techniques aux services de secours

#### Enseignement pratique :

Exercices pratiques de mise en situation  
Jeux de rôle pour l'enseignement management

**Effectif prévu :** De 8 à 12

**Formateur référent :**

Jeremy PLAYE

**Personnes à contacter :**

Marie JEAN-FAURE

**Tarif :** Sur demande

**Lieu principal de formation :**

INSEIT  
Espace Nikaia  
11 Av. du Docteur Robini  
06200 NICE

Tel. : 04 97 18 11 33

[www.inseit.com](http://www.inseit.com)

[inseit.formation@wanadoo.fr](mailto:inseit.formation@wanadoo.fr)

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

15/04/26



**MÉTHODE ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE**

Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives.



**ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS**

*Agrément Préfecture des Alpes Maritimes INSEIT n° 0027-2016 bis*

Certificat de qualification professionnelle Ministère de l'intérieur.  
Enregistré répertoire spécifique n° RS 5642 le 01/01/2022.

Arrêté modifié du 02 mai 2005 du Ministère de l'intérieur.

- Qualification S.S.I.A.P. 2

2ème degré de qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie : Chef d'équipe de sécurité incendie.  
Examen en fin de formation.

Cette qualification est soumise à un recyclage triennal.

Examen : Épreuve écrite (QCM 40 min.)  
Épreuve orale : 15 min.  
Épreuve pratique : 20 min.